

Objectifs

1. Maîtriser l'organisation et le fonctionnement
2. Connaître les moyens d'action
3. Identifier les attributions

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

5 jours soit 35 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € nets / jour / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)
Inter : 590 € nets / jour / personne
Inter Visio : 490 € nets / jour / personne

Financement

Financement par le CSE

Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Jour 1 :

Présentation
Attributions du CSE en matière de SSCT Moyens du CSE en matière de SSCT

Jour 2 :

L'inaptitude
Les accidents du travail et les maladies professionnelles
Les responsabilités

Jour 3 :

La prévention
Les différents risques (TMS, bruit, risques routiers)
Focus RPS (risques psychosociaux)

Jour 4 :

L'enquête après accident (arbre des causes)
Les obligations documentaires
DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques)
PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)

Jour 5 :

Les inspections du CSE
Les pénibilités
La sous-traitance/co-traitance
Le débriefing